

GRILLE ACCOMPAGNEMENT DOSSIER LABELLISATION E3D :

Niveau de labellisation	critères	Explicitation des critères - exemples
1- Engagement de la démarche		
La démarche E3D de l'école ou de l'établissement prend explicitement en compte les relations entre l'environnement, la société, l'économie, voire d'autres dimensions, propres au développement durable	Appui sur les enseignements	
	Dimension environnementale	
	Dimension économique	
	Dimension sociale/sociétale	
	Prise en compte des 3 dimensions	
La démarche E3D est présentée au conseil d'école ou d'administration pour être inscrite dans le projet de la structure scolaire.	Le chef d'établissement/directeur ou un membre de la direction porte explicitement la démarche	La démarche est rédigée en termes d'objectifs, de moyens mis en œuvre, de calendrier de mise en place, d'évaluation diagnostique, intermédiaire et/ou finale
	La démarche de projet est rédigée par étapes	
	Inscription au projet d'école/établissement	
Le fonctionnement de l'école/établissement est interrogé.	Une réflexion est engagée sur le fonctionnement de l'établissement	
Les différents acteurs de l'établissement (élèves, enseignants, équipe de direction, équipe éducative, personnels de service, etc.) sont appelés à devenir progressivement parties prenantes du projet.	Engagement d'un groupe d'élèves	
	Engagement de toute l'école/établissement	
	Les projets pédagogiques intègrent une stratégie de travail en équipe	
	Elèves mobilisés dans toute ou partie de la mise en œuvre de la démarche	
	Présence d'éco-délégués	
Le choix du ou des différents partenaires territoriaux a eu lieu en fonction de critères adaptés aux besoins de l'école ou de l'établissement.	Partenariat envisagé	Partenariat avec acteurs locaux : collectivités territoriales, services déconcentrés de l'Etat, établissements publics, centres de recherche et universités, associations agréées, entreprises
	Partenariat construit	
Le dialogue avec le ou les partenaires est engagé.	Echanges réguliers avec les partenaires	



Niveau de labellisation	critères	Explicitation des critères - exemples
2 - Approfondissement		
Il existe une formation progressive des personnels enseignants et d'encadrement de l'école ou de l'établissement au développement durable	Formations de l'équipe enseignante et éducative	Types de formations : inscrites au PAF (personnels Education nationale), formations d'initiative locale, formations proposés par les collectivités territoriales Autres personnels : personnels techniques ATEC et éducatifs, ATTE
	Formation du directeur/membre de l'équipe de direction	
	Formation des autres personnels	
	Formation aux thématiques EDD	
	Formation portant sur la réflexion systémique développant autonomie et esprit critique	
L'ensemble des activités ayant trait au développement durable font l'objet d'une coordination interne (enseignements, les différents projets dont les ateliers scientifiques, sorties scolaires, classes vertes, etc.)	Coordination des actions	Actions possibles : sorties nature (forêt, parc, jardin ou ferme pédagogique...), visite d'un site EDD, exposition :visite de musée, classe transplantée dédiée à l'EDD
	Instance de pilotage composée de différents représentants de la communauté scolaire	
	Réunions régulières de l'instance de pilotage	
	Liens avec les activités périscolaires	
Il existe une culture commune avec les partenaires, qui se traduit dans le fonctionnement et les réalisations attachées au projet.	Co-construction des actions avec les partenaires	
	Partenariat formalisé dans une convention	
Des premières actions de valorisation et de communication ont eu lieu	communication sur les actions et valorisation internes à l'école/établissement	Communication interne : acteurs et usagers de l'école/établissement incluant les familles
	communication et valorisation externes à l'école/établissement	Communication externe : journées à thème, expositions, portes ouvertes, participation à des manifestations extérieures... relayées par les médias et la DSDEN



Niveau de labellisation	critères	Explication des critères - exemples
3 - Déploiement		
Le fonctionnement global de l'école ou de l'établissement est modifié : il permet d'établir clairement la contribution de l'école ou de l'établissement à « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »	Modification du fonctionnement de toute l'école/établissement	-gestion durable de l'école/établissement sur l'énergie, l'eau, la nourriture, les déchets, le nettoyage... -rapprochement entre collectivités territoriales et organismes compétents -intégration des relations existant entre les réalités sociales, économiques et environnementales locales
	Diversité significative des entrées liées à l'EDD	
Des actions remarquables et transférables vers d'autres acteurs ont été menées	Diffusion et explication d'actions auprès d'écoles/établissements de proximité	échelle d'un réseau, d'une circonscription, d'un district, d'un département, de l'académie
	Présentations d'actions lors de journées de formations et/ou de mutualisation à une échelle élargie	
La stratégie de pérennisation est clairement énoncée	Stabilisation des actions : des personnes et/ou des instances assurent la continuité des actions (personnel référent, CESC...)	
	Mémoire des actions/projets/outils (CDI...)	
	Calendrier annuel des actions menées de manière récurrente	
	Pérennité de la démarche : Protocole d'évaluation et d'ajustement des actions	Mesure des acquis/progrès/bénéfices pour les élèves
Une éthique du développement durable propre à la structure impliquée est formalisée, sous la forme, par exemple, de l'adhésion à une charte.	Formalisation de l'éthique DD sous une forme traduisant l'engagement effectif de l'école/établissement	Rédaction d'un projet de charte, participation de toutes les classes à un événement annuel, mise en place d'actions de sensibilisation dans l'école/établissement et à l'extérieur

